

La reconversion du site Étoc-Demazy

Page modifiée le mercredi 12 avril 2023 • Données Ville du Mans

Contexte



Le programme de renouvellement urbain de l'îlot Novaxud a l'ambition de créer à terme **un quartier regroupant à la fois des activités tertiaires et de l'habitat**, dans le prolongement du quartier d'affaires NOVAXIS, au Mans.

Dans ce cadre, le site de l'ancien hôpital spécialisé Etoc-Demazy offre de nouvelles opportunités de développement pour le territoire régional. Le projet présenté au FEDER concerne la partie du site qui est limitrophe des bâtiments classés. D'une superficie de 26 365 m², cet espace comprenait des terrains occupés par d'anciens bâtiments et équipements du début du 20^{ème} siècle. Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Promotion de la Technopole de l'Agglomération Mancelle (SMAT), propriétaire de cette friche à reconvertir, a décidé de procéder à sa dépollution, ainsi qu'à la démolition des bâtiments existants. L'objectif est de rendre l'ensemble du terrain apte à un nouvel usage dans ce secteur particulièrement attractif de l'agglomération mancelle.

Projet

Le programme de travaux a consisté à la **dépollution** du site (désamiantage) et à la **démolition** des bâtiments de l'ancien hôpital, qui comporte plusieurs bâtiments d'une surface au sol de 5 335 m² pour une surface de planchers de 7 490 m². Ces travaux ont contribué à rendre le terrain en friche apte à un nouvel usage qui reste à définir.

Objectif

Cette reconversion progressive du site Etoc-Demazy ouvre la possibilité d'étendre le quartier Novaxis jusqu'au bord de l'Huisne et de son parc naturel, Le Gué de Maulny. La proximité de la Gare, du tramway et des axes routiers en direction d'Alençon, Laval, Angers, Tours et Paris, ont aussi permis d'assurer à ce quartier d'affaires un développement continu. Le nouveau quartier Novaxud pourra ainsi se développer progressivement sur le terrain de l'ancien hôpital spécialisé Etoc Demazy, autour d'un programme à vocation mixte qui reste à définir (logements, commerces, services, équipements et aménagements publics...).

Les objectifs recherchés sont de créer un véritable projet urbain et architectural de qualité et de concevoir à terme un "écoquartier".

Maîtrise d'ouvrage

Ces travaux sont réalisés par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Promotion de la Technopole de l'Agglomération Mancelle (SMAT).

Calendrier

Les travaux de dépollution et de démolition ont été réalisés sur la période 2017-2019.

Montant

Le coût de ces travaux s'élève à 665 281 € hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 240 432 €.

Au final, la part restante pour le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Promotion de la Technopole de l'Agglomération Mancelle (SMAT), s'élève à 424 849 €.

240432 €

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour la reconversion du site Etoc-Demazy au Mans.

